

# BOURSE DESSERCOM NOUVEAU STAGE POSTDOCTORAL

## CENTRE DE RECHERCHE DU CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES RÈGLEMENT DU CONCOURS 2024



### PRINCIPES DIRECTEURS

Pour l'année 2024-2025, la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, grâce au financement de Dessercom, soutient le développement de la recherche clinique à l'Hôtel-Dieu de Lévis du CISSS de Chaudière-Appalaches. La Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire appuie ainsi ses chercheurs en mettant à leur disposition une bourse de 25 000 \$ dans le but d'attirer de **nouveaux** stagiaires postdoctoraux. Le financement du stage postdoctoral est couplé avec une contribution du programme de recherche du directeur ou de la directrice scientifique afin de répondre aux exigences de l'université de rattachement. Cette bourse est d'une durée d'un an (12 mois) afin de permettre aux nouveaux stagiaires postdoctoraux de se présenter aux concours réguliers des organismes nationaux pour l'année subséquente à l'obtention de leur bourse. Elle est attribuée selon l'excellence du dossier à la suite d'une évaluation par un comité scientifique indépendant.

### ADMISSIBILITÉ

- Le programme s'adresse aux nouveaux stagiaires postdoctoraux uniquement. La personne doit fournir la preuve officielle qu'elle est dûment inscrite comme stagiaire postdoctorale dans une université entre le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 31 août 2025.
- Les travaux de recherche durant le stage postdoctoral doivent être en lien avec un domaine de recherche priorisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis.
- La candidate ou le candidat doit être dirigé par un chercheur régulier ou associé ou une chercheuse régulière ou associée du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches.

### CONDITION PARTICULIÈRE

- L'étudiante ou l'étudiant étranger doit faire une demande de visa **deux semaines après la réception de la lettre d'acceptation** et être domicilié au Québec au moment de recevoir la bourse (preuve à fournir par la personne).

### FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2024-2025

- La Bourse Dessercom nouveau stage postdoctoral est de 25 000 \$ pour un an. Le directeur ou la directrice scientifique qui doit être chercheur régulier ou associé ou chercheuse régulière ou associée au Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches doit fournir un complément de bourse afin de répondre aux exigences de son université de rattachement. Ce complément financier peut provenir soit de ses fonds de recherche ou d'une direction clinique de l'établissement.
- Le programme couvre une période de 12 mois suivant l'inscription au stage postdoctoral, inscription qui doit se faire au plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et au plus tard le 31 août 2025.
- Si la personne détient déjà une bourse salariale complète d'un organisme subventionnaire externe pour l'année en cours (excluant les salaires versés par le directeur ou la directrice des travaux à même un fonds de recherche ou des bourses non nominatives), le montant de celle-ci sera déduit de la Bourse Dessercom nouveau stage postdoctoral accordée par le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches.

## DOCUMENTS EXIGÉS

**Note importante :** Un seul document doit nous parvenir en format PDF. Il doit être transmis par le candidat ou la candidate (non par le chercheur ou la chercheuse en direction scientifique) et la date de transmission par courriel fait foi de la date de dépôt du document.

- Formulaire de demande de la Bourse Dessercor nouveau stage postdoctoral
- CV commun canadien de la candidate ou du candidat postdoctoral
- CV du directeur ou de la directrice de recherche
- Relevés de notes officiels aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles
- Preuve d'attribution des bourses reçues au cours des trois dernières années
- Lettre de motivation du chercheur ou de la chercheuse agissant en direction scientifique expliquant la valeur ajoutée de la personne dans son équipe
- Accusés de réception des articles soumis et notifications de l'éditeur ou l'éditrice des articles acceptés pour publication
- Lettre de confirmation de la contrepartie qui financera le stage conformément aux exigences de l'université

## ÉVALUATION

Un comité scientifique indépendant sera nommé par la direction scientifique du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches après réception des demandes.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### Priorité

Le projet doit être en lien avec le développement de l'excellence dans un domaine de recherche prioritaire du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches **et** doit se dérouler en partenariat avec des cliniciens ou cliniciennes, décideurs ou décideuses ou usagers ou usagères partenaires à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

### Compétences (35 points) :

- Qualité du dossier académique et reconnaissances (bourses, distinctions et prix reçus, lettres de recommandation des répondants ou répondantes, résultats universitaires, formation) (10 points)
- Qualité des réalisations scientifiques (communications, publications, vulgarisation, diffusion, etc.) (15 points)
- Arrimage au projet de la formation et des expériences (professionnelles et personnelles) (10 points)

### Projet de recherche (50 points) :

- Originalité, valeur ajoutée par rapport aux travaux de doctorat et contribution à l'avancement des connaissances (15 points)
- Clarté de la problématique, précision de l'approche théorique et des objectifs (15 points)
- Pertinence, rigueur et justification de l'approche méthodologique (15 points)
- Réalisme du calendrier de réalisation et pertinence des activités de diffusion prévues (5 points)

### Milieu d'accueil (15 points) :

- Qualité du milieu choisi et pertinence par rapport au projet (10 points)
- Qualité du plan d'intégration au milieu d'accueil (5 points)

**IMPORTANT :** Pour être recommandée, une demande doit obtenir une note globale minimale de 70 %. De plus, 35 points et plus sont exigés pour le critère « Projet de recherche ».

## ENGAGEMENT DU BOURSIER OU DE LA BOURSIÈRE

En acceptant la bourse, la personne s'engage à :

- Déclarer les bourses obtenues pour la période visée;
- Soumettre sa candidature à des concours d'organismes subventionnaires externes dans l'année suivant l'obtention de la bourse;
- Soumettre une copie de toute demande acheminée aux concours de bourses d'organismes subventionnaires externes choisis;
- Présenter ses travaux de recherche lors des activités scientifiques du Centre de recherche au CISSS de Chaudière-Appalaches (Journée scientifique ou autres) ou lors des conférences scientifiques s'il y a lieu;
- Mentionner la Bourse Dessercom nouveau stage postdoctoral ainsi que la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis dans toutes les publications et lors de présentations orales ou par affiche qui concernent le projet postdoctoral.
- Soumettre, comme rapport annuel destiné aux donateurs ou donatrices, un état d'avancement de ses travaux et de sa formation ainsi qu'une copie de soumission aux concours de bourses d'organismes subventionnaires externes choisis.

Pour participer au concours, les personnes doivent remplir le formulaire « Bourse Dessercom nouveau stage postdoctoral – formulaire de demande 2024 », ce dernier devant inclure toutes les signatures requises.

**Date limite pour retourner le formulaire : le 3 novembre 2024, 16 h**

Envoi par courriel à : [recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca)

Prière de mentionner dans l'envoi « Bourse Dessercom nouveau stage postdoctoral 2024 »

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

### Madame Isabelle Patry

Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire

CISSS de Chaudière-Appalaches

143, rue Wolfe, Lévis (Québec) G6V 3Z1

Courriel : [recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca)

